

PROJET DE FICHE TECHNIQUE POUR LES PROJETS DE LA CSSSPNQL DANS LE CADRE DU FTSA POUR 2009-2010

PÉRIODE CONCERNÉE : du 5 janvier 2009 au 31 mars 2010

TITRE DU PROJET : Programme nationale de formation

VOLET : Adaptation

| NOM DU BÉNÉFICIAIRE | PERSONNE-RESSOURCE | BUT ET OBJECTIFS DU PROJET | PRINCIPALES ÉTAPES ET ACTIVITÉS PRÉVUES | BUDGET ALLOUÉ AU PROJET |
|---------------------|---|--|--|-------------------------|
| CSSSPNQL | Carl Simard, conseiller protection de la jeunesse, services de première ligne | <p>Adapter le Programme national de formation du Québec et l'offrir aux gestionnaires et aux intervenants en santé et services sociaux des communautés non conventionnées des Premières Nations du Québec.</p> <p>Ce projet vise à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Procéder à l'adaptation des contenus et des modalités pédagogiques de façon à mieux répondre aux besoins et aux styles | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité de suivi constitué de représentants des 4 communautés pilotes et du formateur P.N. pour l'adaptation du contenu et du matériel du curriculum de formation • Former et accréditer le formateur PN à l'aide des modules portant sur les compétences fondamentales pour intervenir auprès des familles, des enfants et des jeunes | 286 467 \$ |

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| | | <p>d'apprentissage des participants et ainsi maximiser les possibilités de transfert des apprentissages.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Travailler en partenariat avec le Centre national de formation. 3. Former un formateur Première Nation qui pourra offrir ces formations sur une base régulière auprès des gestionnaires et intervenants des communautés non conventionnées. 4. Tester la formation dans 4 communautés (sites pilotes actuels : Kitcisakik Lac Simon, Mingan, Mashteuiatsh). <ol style="list-style-type: none"> a. Former les gestionnaires des secteurs de la santé et des services sociaux afin qu'ils puissent acquérir les compétences génériques en gestion; b. Former les | <ul style="list-style-type: none"> • Dispenser la formation génériques des gestionnaires (501, 502, 503, CCG, 504) selon le calendrier établi • Dispenser le volet intervenant (TCR1 et TCR 2 et activités de suivi) • Effectuer l'évaluation du projet d'adaptation selon les critères d'évaluation du FTSA | |
|--|--|---|---|--|

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | <p>intervenants des secteurs de la santé et des services sociaux afin qu'ils acquièrent les compétences fondamentales pour intervenir auprès des familles, des enfants et des jeunes.</p> <p>5. Procéder à l'évaluation du projet.</p> | | |
|--|--|--|--|--|